Un programme sur mesure pour les PME à fort potentiel de croissance

Maroc PME est sur un ambitieux programme d'accompagnement des PME à fort potentiel de croissance. Le futur dispositif sera décliné en trois plateformes mutualisées. La première sera dédiée à l'accès au capital et aux investisseurs, la deuxième permettra à ces entreprises de bénéficier d'expertises sectorielle et fonctionnelle et la troisième sera consacrée à l'accès aux talents et aux compétences.

Bonne nouvelle pour les PME à fort potentiel de croissance. Maroc PME est sur un projet de programme de soutien sur mesure. Objectif affiché: accompagner le changement d'échelle de ces structures à travers la mise en place de plateformes mutualisées favorisant l'accès notamment à une expertise de qualité, aux talents et au capital.

Le dispositif à construire se déclinera en trois plateformes. La première, dédiée à l'accès au capital et aux investisseurs, aura pour mission de faciliter l'accès des entreprises aux aides remboursables et au marché des capitaux. Elle permettra également de mettre en relation les entrepreneurs avec les cercles d'investisseurs et préparer des partenariats avec les banques. La deuxième plateforme, quant à elle, permettra l'accès des PME aux expertises sectorielle et fonctionnelle. Elle mobilisera des experts métiers et des mentors de haut niveau. À travers cette plateforme, les PME auront la possibilité de bénéficier de conférences et de programmes de formation et de partage d'expériences avec des chefs d'entreprises de haut calibre. Enfin, la troisième plateforme aura pour mission de préparer des jeunes diplômés prêts à occuper des postes de responsabilité et de décision et mobiliser les compétences qui participeront dans la



À travers le futur programme, les PME pourront bénéficier des aides remboursables de 10% du programme d'investissement avec un plafond de 5 millions de dirhams.

mise en œuvre de la stratégie de développement de l'entreprise. Une fois sur les rails, le dispositif identifiera 50 PME à fort potentiel de croissance afin de bénéficier de ces différents instruments de soutien. Précisons que pour l'accès au financement et au capital, les PME pourront bénéficier des aides remboursables de 10% du programme d'investissement avec un plafond de 5 millions de dirhams, en plus d'un accès à des financements bancaires à des tarifs préférentiels renégociés.

Le dispositif en projet viendra enrichir toute une série d'instruments mis en place à travers la Caisse Centrale de Garantie et d'autres institutions spécialisées. Mais le plus important dans tout cela est le Small Business Act qui se fait toujours attendre. Annoncé à maintes reprises par le gouvernement lors de rencontres avec les entreprises, celuici devra comprendre un plan détaillant les nouvelles mesures de soutien et un cadre juridique spécifique régissant le monde des affaires des TPME. Le projet s'inscrit dans le chantier d'amélioration du climat des affaires. «Il s'agit d'une nouvelle approche qui permettra de renforcer le tissu des TPME et favoriser leur développement», déclarait Mohamed Benchaâboun, ministre de l'Économie et des finances, lors du deuxième Forum sur le partenariat public-privé (PPP), organisé, en février 2019 à Rabat, par la Banque islamique de développement (BID) et les Finances. Saïd Naoumi